



Qui peut devenir membre régulier de notre réseau?

- Les municipalités/gouvernements locaux
- Les communautés locales ou rurales, comme les districts ruraux et les regroupements de communautés
- Les écoles, collèges et universités
- Les organisations offrant des services dans une région donnée

Qui peut devenir membre associé de notre réseau?

- Tout regroupement ou toute organisation qui s'intéresse au concept de Communautés-Écoles en santé.

Qui peut devenir membre ami de notre réseau?

- Toute personne ou groupe qui appuie le mouvement, contribue à son développement, mais ne qualifie pas dans les catégories de membres réguliers ou associés.

Comment s'y prendre pour devenir membre?

- Communiquez avec nous au (506)764-3322 ou par courriel au info@macsnb.ca
- Veuillez remplir la fiche d'adhésion
- Votre municipalité/communauté, école ou organisation doit adopter une résolution formelle d'adhérer à notre mouvement (membres réguliers seulement)
- Payez la cotisation
- Votre demande sera analysée par le conseil d'administration du MACS-NB et la ratification de votre candidature se fera à l'assemblée générale annuelle suivante.

***** Si une présentation est nécessaire, nous sommes disposés à aller vous rencontrer.**
Nous vous invitons à visiter notre site Web pour en connaître davantage sur notre organisme.
www.macsnb.ca



SERVICES ET AVANTAGES POUR LES MEMBRES DU MACS-NB

- Appartenance à un réseau dynamique et enthousiaste en constante progression
- Accès à la richesse de l'expérience d'au-delà de 150 membres du MACS-NB œuvrant en santé et en mieux-être
- Visibilité pour les réalisations communautaires et scolaires par le biais de différents outils et activités de promotion du MACS-NB : RéseauMACS, site Web, présentations, réseaux sociaux, etc.
- Occasions d'échanges et de partage avec d'autres communautés, écoles, organisations et municipalités lors de l'événement annuel du MACS-NB
- Accès à un réseau de soutien et de collaboration pour la mise en place d'actions en faveur de la santé et du mieux-être des citoyennes et des citoyens
- Accès gratuit à des outils et des ressources d'accompagnement (outils de renforcement des capacités d'agir des écoles et des communautés en matière de santé et de mieux-être, ressources conseil sur demande, etc.)
- Chance de participer au concours annuel des prix Soleil qui reconnaît et valorise les initiatives à succès des membres
- Accès occasionnel à du financement d'appui pour participer à certaines activités de formation liées à la santé et au mieux-être et/ou à l'événement annuel d'échanges et de célébration des histoires à succès du MACS-NB
- Le privilège de voir leurs activités publiées dans la revue annuelle le RéseauMACS, dont une section réservée aux Écoles en santé
- Droit d'influencer les orientations du MACS-NB et d'être représenté au conseil d'administration



ADHÉSION AU MACS-NB

Merci de compléter ce formulaire et émettre le paiement approprié.

Facture demandée ou chèque (payable au MACS-NB)

Nom communauté/organisation/école : _____

Nom maire/président.e/direction: _____

Personne contact (pour envoi d'infos) : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Site Web : _____

Population : _____

Membre régulier : (cochez la case applicable s'il y a lieu) * selon la population desservie

10\$ **École en santé** (automatiquement
payé par Place aux compétences)

25\$ (1 000 pers. ou moins)

50\$ (1 001 à 2 500 pers.)

75\$ (2 501 à 5 000 pers.)

100\$ (5 001 à 7 500 pers.)

125\$ (7 501 à 10 000 pers.)

150\$ (10 001 à 15 000 pers.)

200\$ (15 001 à 25 000 pers.)

250\$ (25 001 à 50 000 pers.)

300\$ (50 001 pers. et plus)

50\$ **Membre associé**

50\$ **Ami.e du MACS-NB**

Prière de faire parvenir au :

MACS-NB - 117 rue des Prés, Saint-Léolin, N.-B. E8N 2P9 ou au info@macsnb.ca

Tél. : (506)764-3322 Téléc. : (506)764-3332

MODÈLE DE RÉSOLUTION

Considérant l'existence d'un mouvement mondial de Villes-santé et de réseaux de Communautés et Écoles en santé prêts à coopérer et à échanger expertises et expériences pour améliorer la qualité de vie de leur population;

Considérant l'intérêt grandissant de la communauté acadienne à utiliser ce concept comme un outil d'animation sociale et communautaire visant à agir en faveur de la santé et du mieux-être de la collectivité;

Considérant la présence du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick qui a le mandat de coordonner l'évolution du concept et de promouvoir et accompagner les actions de ses membres;

Considérant que la municipalité de _____ s'est engagée à promouvoir la santé et le mieux-être sur son territoire, et ce, avec équité pour tous ses citoyens et toutes ses citoyennes;

Considérant que les décisions prises par la municipalité de _____ dans tous les secteurs d'activités ont une influence sur la santé et la qualité de vie de sa population;

Considérant qu'il est important que la municipalité de _____ exerce un leadership pour assurer une Communauté en santé sur son territoire;

Il est donc proposé par _____ et appuyé par _____ que la municipalité de _____ se proclame, par la présente, une Communauté en santé.

LA MUNICIPALITÉ S'ENGAGE À :

Adhérer au Mouvement Acadien des Communautés en Santé du N.-B. et à partager son expérience du concept avec les autres communautés;

Adopter et promouvoir des politiques municipales favorisant un développement sain en créant un environnement favorable à la santé et au mieux-être;

Former un comité de Communauté en santé composé de représentants élus et salariés de la municipalité, de la population et des différents secteurs d'activités pour travailler à la promotion de la santé et au mieux-être collectif;

Mettre en œuvre dans un avenir rapproché des mesures concrètes reliées à son engagement comme Communauté en santé;

Accepter le principe d'engager, si nécessaire, les ressources pour la réalisation des projets retenus.

Extrait certifié _____

Signataire autorisé _____

Prière de faire parvenir copie de la résolution adoptée au :
MACS-NB 117 rue des Prés, Saint-Léolin, N.-B. E8N 2P9 ou au info@macsnb.ca
Tél. : (506)764-3322 Téléc. : (506)764-3332